

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Manufacture de Proximité : l'Université de Corse lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Jeudi 28 juillet 2022

Voilà déjà 6 ans que l'Université de Corse a installé un tiers-lieu au Palazzu Naziunale. 6 ans que de nombreux usagers redécouvrent le plaisir de créer et de fabriquer grâce au Fab Lab. 6 ans que des étudiants, entrepreneurs, designers ou artisans se forment, expérimentent et travaillent dans les ateliers et bureaux partagés. 6 ans enfin que se renforce une communauté passionnée par la modernisation des savoir-faire traditionnels et la revalorisation des matériaux locaux.

En 2021, pour renforcer sa contribution à la relocalisation d'une économie productive, l'Université de Corse inaugurerait un Fab Lab Pro à la Caserne Padoue : au-delà des stades de la découverte, de l'expérimentation et du prototypage, il s'agissait d'assumer une perspective plus professionnelle.

C'est d'ailleurs pour amplifier cette stratégie que l'Université de Corse a candidaté en mars 2022 à l'Appel à manifestation d'intérêt *Manufacture de Proximité* lancé par l'Agence nationale de Cohésion des Territoires de France Tiers-Lieux dans le cadre du plan France Relance. En partenariat avec la Collectivité de Corse, l'Agence de Développement Economique de la Corse, la Chambre Régionale de Métiers et d'Artisanat et en dialogue avec de nombreuses collectivités, structures et associations professionnelles, nous avons proposé le projet *Attelli XXI*, un tiers-lieu productif à la Caserne Padoue.

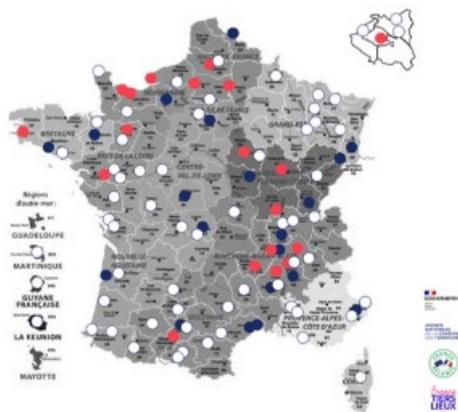
Cette candidature a été retenue et l'Université de Corse et ses partenaires sont fiers d'installer dans l'île une des 100 Manufactures de Proximité labellisées par le gouvernement.

100 tiers-lieux ont été labellisés Manufactures de proximité

  
**MANUFACTURES  
DE PROXIMITE**  
Tiers-lieux de production  
de nos territoires

**100  
Lauréats**

- 20 lauréats vague 1
- 19 lauréats vague 2
- 61 lauréats vague 3



Le projet *Attelli XXI* espère contribuer significativement au regain de la production artisanale et néo-artisanale autour de la coutellerie, du bois et de la fabrication numérique. Le montant de l'aide publique qui sera fixé au terme d'une période d'incubation du projet est estimé autour de 265 000€ par ans, et le projet pourrait démarrer dès 2023.

Découvrir les autres projets labellisés Manufacture de Proximité : <https://francetierslieux.fr/suite-a-lannonce-des-100-manufactures-de-proximite-laureates-partez-a-leur-decouverte-sur-la-route-des-vacances/>

### Contact presse

Vannina Bernard-Leoni – Directrice du Pôle Innovation et Développement de l'Université de Corse  
bernard-leoni\_v@univ-corse.fr / 06 46 38 35 97